

Conférence de presse

18 juillet 2014

## Ouverture du marché avec l'UE pour la « ligne blanche »

Andreas Aebi, président de la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses (CTEBS)

### Un fiasco assuré ?

L'élevage et la production laitière sont des domaines étroitement liés l'un à l'autre au sein de l'agriculture suisse et dont on peut dire qu'ils font clairement partie de nos atouts en comparaison internationale. J'en suis convaincu, et pour preuve, cela fait des années que je m'engage personnellement dans ce domaine. Éleveur passionné et producteur de lait aux portes de l'Emmental, je me demande toutefois ce qu'il faut penser d'une ouverture sectorielle du marché laitier. Les études me fournissent d'importantes informations, sur la base desquelles je peux me forger une opinion.

À cet égard, les éléments ci-après revêtent à mes yeux une importance centrale :

- En cas d'ouverture sectorielle du marché, comme il a été démontré, le marché suisse du lait serait entièrement livré aux rapports de force du marché européen.
- Pour moi, en tant que producteur de lait actif, cette libéralisation ne changerait rien sur le plan des coûts. Il en résulterait, de plus, un certain désavantage concurrentiel pour les producteurs de lait au sein de l'agriculture suisse (fermages).
- La Confédération me laisse entrevoir des paiements directs supplémentaires, à condition que je continue de produire un volume minimal de lait au prix du marché (UE) et que je le commercialise. Quant à la forme de ces paiements directs compensatoires, elle n'est pas encore clairement définie :
  - un nouveau « supplément laitier » pour l'ensemble du lait commercialisé ne serait guère compatible avec le dispositif réglementaire de l'OMC ;
  - une contribution à la surface herbagère impliquerait vraisemblablement d'importantes redistributions ; la HAFL parle ici de « résultats discutables sur le plan de la politique agricole ».
- Dans le même temps, je deviendrais plus dépendant des décisions budgétaires prises chaque année sous la coupole fédérale. La fiabilité de ces contributions est un défi politique permanent, nous en voyons actuellement un exemple éloquent.
- Le contexte ne serait dès lors pas propice aux investissements à long terme, par exemple dans des installations de production laitière, quand bien même ce secteur est en principe l'un de nos atouts sur le plan international.

Dans son rapport (p. 31), le Conseil fédéral déclare que son objectif est le maintien de la production laitière suisse, parce que celle-ci revêt une importance capitale pour une chaîne de valeur agro-alimentaire prospère. Il estime en outre qu'il existe un potentiel de croissance pour la création de valeur dans le pays. Entretemps, il est majoritairement reconnu que la voie proposée par le Conseil fédéral ne mènerait pas aux buts visés.

Le Conseil fédéral estime en outre dans son rapport qu'il faut en tirer des conséquences politiques (p. 24) : pour moi, il est clair qu'il faut mettre fin à ces « jeux de bac à sable avec les producteurs de lait », comme le titrait il y a quelques mois un grand quotidien économique suisse, avant qu'ils ne débouchent sur un fiasco assuré pour tous.

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Téléfax 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

**swissmilk**